



www.anguerny.fr
commune membre de la
communauté de communes
Cœur de Nacre

République Française - Département du Calvados
Commune de COLOMBY-ANGUERNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 mai 2018

Il a été vu et débattu les points suivants de l'ordre du jour :

Etaient présents :

M. Jean-Luc
GUILLOUARD,
Maire ;

M. Didier AUTRET,
M. Benoist DESVENAIN,
Mme Régine FOUQUET,
M. Philippe DORAND,
M. Jérôme BOUCHARD,
M. Jean-Yves PUCELLE,
(M. D.)

Adjoints ;

Etaient présents :

Mme Félicia LE PREVOST,
Mme Annette MAHE,
M. Guy ALLAIS,
M. Olivier GUYARD,
M. Samuel LEVILLAIN,
M. Alain LEMARINIER,
M. Patrick LE BRET,
M. Thierry RANCHIN,
M. Alain YAOUANC,
Conseillers ;

**Etait(aient) absent(s)
excusé(s) :**

Mme Nathalie CHARUEL,
Mme Astrid LEGAC,
(pouvoir à Régine
Fouquet)
M. Stéphane DAVID,
(pouvoir à Jérôme
BOUCHARD)
Mme Laure BRAULT,
(pouvoir à Alain
LEMARINIER).
M. Jean-Louis GERARD,

M. Alain YAOUANC

a été désigné secrétaire
de séance.

Conseillers

en exercice : 21

Présents : 16 + 3

pouvoirs

Votants : 16

Date de convocation :

11 mai 2018

Fin de séance : 21h30

Prochains conseils :

27 juin 2018

Le conseil municipal étant constitué de 21 membres, le quorum est de 11. Le maire constate la présence de **16** conseillers, le conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Il demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance précédente dont un exemplaire a été transmis par voie électronique comme habituellement à tous les membres du conseil municipal. Le compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

01
277

Compte rendu des délégations : Finances, urbanisme et Administration

M. le Maire présente le suivi financier, l'urbanisme et administratif, depuis le dernier conseil municipal du 14 mars 2018,

51	Mandats pour un montant de	61 733,79 €
----	----------------------------	-------------

22 délibérations	de 18019 à 18040 des conseils municipaux des 14 mars, 28 mars, 11 avril et 27 avril 13 enregistrées à la préfecture en date du 15, 29 mars et 12 et 2 mai 2018
------------------	--

10	Permis de construire accordé(s)	PC 2017-57, et 2018-03-05-06-07- 08-09-10-12-13
1	Permis refusé(s)	PC 2018-04
2	Déclaration(s) préalable(s) accordée(s)	DP 2018 - 06 et 07
1	Déclaration(s) préalable(s) refusée(s)	DP 2018 - 08

Le conseil municipal ne fait aucune remarque.

**Compte rendu sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA)
reçus en mairie depuis le dernier conseil municipal**

La commune a reçu une DIA depuis le dernier conseil municipal pour le 14 allée des marronniers. Elle n'a pas exercé son droit de préemption pour cette DIA.

02
278

Délibération pour retenir une entreprise de travaux publics suite à la consultation de gré à gré pour la création d'un parking de 25 places sur le terrain communal face à la grange du Colombier

Délibération n° 18-041

Quatre entreprises ont été contactées afin de répondre à un appel d'offres, de gré à gré pour la création d'un parking de 25 places environ sur le terrain communal face à la grange du Colombier donnant rue de l'église de Colomby. Cette création va permettre le stationnement des véhicules légers lors de réunions ou de locations de la salle.

Après examen de l'ensemble des quatre offres, la commission a retenu :

Entreprise	Adresse	HT	TTC
Letellier Sa	Rue Philippe Lebon - BP 20 14440 Douvres-la-Délivrande	14 500 €	17 400 €

Après avoir pris connaissance des dossiers, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des voix ou des représentés la délibération pour retenir l'entreprise Letellier S.A. de Douvres-la-Délivrande pour un montant de 17 400 € TTC et autorise son maire à

signer tous les documents en rapport avec cette commande.

03
279

Délibération pour retenir les cinq entreprises suite à la réunion de la commission d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du bâtiment « Dîmière » pour les lots : (1) démolition et travaux divers, (4) couverture, (6) cloisons-isolation, (7) menuiseries intérieures, (8) peinture sol

Délibération n° 18-042

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 mai 2018 pour attribuer les 5 lots non retenus au cours du conseil municipal du 27 avril 2018 en rapport avec le marché public à procédure adaptée pour la réhabilitation de la maison « Dîmière » en gîte et appartement.

La commission a retenu les entreprises suivantes (valeurs en euros) :

	<u>Désignation</u>	<u>Entreprise</u>	<u>Tranche ferme H.T.</u>	<u>Tranche conditionnelle H.T.</u>	<u>Total HT</u>
1	Démolition et travaux divers	Aire Environnement	59 581,20	8 181,50	67 762,70
4	Couverture	Tillard SA	9 327,10		9 327,10
6	Cloisons-isolation	Blin	36 114,00	10 070,00	46 184,00
7	Menuiseries intérieures	MCB	28 410,13	9 089,87	37 500,00
8	Peinture sol	Guérin Peinture	21 000,00	5 500,00	26 500,00
		Total	154 432,43	32 841,37	187 273,80

Après avoir pris connaissance du dossier, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des voix et des représentés la proposition faite par la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 15 mai 2018 et décide :

- de retenir les entreprises pour les lots 1, 4, 6, 7 et 8 pour les travaux de réhabilitation de la maison « dîmière » en gîte et appartement pour un montant total H.T. de 187 273,80 € soit 212 656,02 € TTC
- d'autoriser le maire à signer tout acte et devis s'y rapportant.

04
280

Informations

Eolien : M. Le Maire rappelle la délibération prise par le Conseil communautaire, laquelle prévoit que tout projet éolien doit se situer impérativement à au moins 1000 m de l'habitation la plus proche. Ces dispositions sont apparemment méconnues des sociétés qui font actuellement du démarchage ; elles restreignent de fait l'implantation d'éoliennes sur l'intercommunalité « Cœur de Nacre » à quelques endroits limités.

Déplacement de la croix sur colonne, qui avait été retirée de l'ancien cimetière et déposée dans la maison dîmière il y a quelques années, dans le nouveau cimetière prévue le 2 juin.

Calendrier :

- du 25 au 28 mai : Le comité de jumelage East Woodhay reçoit nos amis Anglais.
- 27 mai : Randonnée pédestre à Cancale - contact Jacques Besnard 06 60 37 54 51.
- 9 juin, 11h, cérémonie de commémoration du débarquement des alliés au monument canadien de Colomby (Colomby-Angueryn).
- 20 juin : soirée « Marque Page » dans la Grange aux Dîmes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

